



Déclaration du Cameroun en Première Commission

80 ème Session de l'Assemblée Générale

Débat General

Par : NYANID Zacharie Serge Raoul Ph. D
Ministre Plénipotentiaire Hors Échelle

New-York, octobre 2025

Monsieur le Président,

Ma délégation vous félicite pour votre élection à la présidence de notre Commission et à travers vous, votre Bureau.

Monsieur le Président,

Nos travaux se tiennent à un moment charnière de l'histoire contemporaine. Plus de huit décennies après la création des Nations Unies, le monde reste en proie à une prolifération inquiétante des menaces sécuritaires : rivalités stratégiques entre grandes puissances, modernisation effrénée des arsenaux nucléaires, multiplication des cyberattaques et de l'usage militaire des nouvelles technologies, mais aussi conflits asymétriques qui déstabilisent des régions entières.

À ces défis globaux s'ajoute la réalité crue que vit l'Afrique, et singulièrement le bassin du lac Tchad et la région du Sahel, où le terrorisme, la piraterie maritime et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre continuent d'alimenter la violence et l'instabilité. Pour des pays comme le Cameroun, il ne s'agit pas d'un débat théorique : il s'agit de la survie même de nos populations et de la stabilité de nos institutions.

Monsieur le Président,

Le Cameroun reste fermement attaché aux idéaux du désarmement général et complet, sous un contrôle international strict et efficace. Nous réaffirmons notre conviction profonde : la sécurité d'un État ne peut durablement s'édifier sur l'insécurité d'un autre.

À cet égard, ma délégation insistera sur cinq priorités.

Premièrement, la non-prolifération nucléaire.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération. Le Cameroun appelle à sa mise en œuvre intégrale et équilibrée dans ses trois piliers : non-prolifération, désarmement, et utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ma délégation regrette que les engagements pris lors des précédentes conférences d'examen n'aient pas toujours été respectés, et exhorte les États dotés à honorer leurs obligations de désarmement nucléaire de manière vérifiable, irréversible et transparente.

Deuxièmement, la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

L'espace doit demeurer un patrimoine commun de l'humanité, réservé à des usages pacifiques et scientifiques. Ma délégation soutient les initiatives en cours en faveur d'un instrument juridiquement contraignant qui interdise le déploiement d'armes dans l'espace.

Troisièmement, la maîtrise des armes classiques, en particulier des armes légères et de petit calibre.

Dans notre sous-région, ces armes constituent le véritable carburant des conflits et du terrorisme. Leur prolifération illicite fragilise nos sociétés, alimente la criminalité transfrontalière et entrave le développement. Le Cameroun réitère son engagement en faveur du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et du Traité sur le commerce des armes, et appelle à un renforcement de la coopération internationale pour tracer, marquer et détruire les stocks illicites.

Quatrièmement, les nouvelles menaces technologiques.

L'intelligence artificielle, les drones armés, les systèmes létaux autonomes, la cyber-guerre et la biotechnologie posent des défis inédits au droit humanitaire et au droit international de la sécurité. Le Cameroun plaide pour que des cadres normatifs clairs soient adoptés afin d'empêcher que ces innovations ne deviennent des armes de destruction massive silencieuses qui échappent à tout contrôle.

Cinquièmement, la consolidation des mécanismes régionaux de paix et de sécurité.

En Afrique, nous sommes convaincus de ce que la sécurité internationale doit se construire à partir des dynamiques locales et régionales. Le Cameroun salue l'action de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales dans la prévention et la gestion des conflits. Ma délégation réaffirme son engagement au sein de la Commission du bassin du Lac Tchad, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Force multinationale mixte, afin de combattre efficacement le terrorisme et les trafics transfrontaliers.

Monsieur le Président,

Le Cameroun veut rappeler que le désarmement et la sécurité internationale ne peuvent être séparés des impératifs de développement. Tant que des millions de jeunes resteront sans perspectives économiques, l'extrémisme et les trafics trouveront un terreau fertile. C'est pourquoi ma délégation insiste sur

l'importance d'une approche intégrée, reliant désarmement, développement durable et respect des droits humains.

En ce sens, ma délégation regrette que les financements promis en soutien au développement et au climat tardent à se matérialiser. Le désarmement ne peut prospérer dans un environnement marqué par la pauvreté et les inégalités criantes.

Monsieur le Président,

Le Cameroun est déterminé à poursuivre ses efforts de stabilisation interne. Malgré les défis sécuritaires asymétriques, mon pays continue de privilégier le dialogue, la réconciliation et le respect de l'État de droit, dans la fidélité à nos engagements internationaux. Mon pays remercie les partenaires qui accompagnent ces efforts, et appelle à un appui plus conséquent pour répondre aux besoins humanitaires et sécuritaires.

Enfin, le Cameroun veut réaffirmer sa foi en un multilatéralisme renoué. Les défis actuels ne peuvent être relevés ni par un État seul, ni par une coalition restreinte. C'est ensemble, dans un esprit de solidarité, de responsabilité partagée et de respect mutuel, que nous pourrions avancer vers un monde plus sûr.

Monsieur le Président,

Le Cameroun fait le choix de l'espoir. L'espoir que la communauté internationale saura dépasser les logiques de confrontation pour bâtir des ponts de coopération. L'espoir que l'Organisation des Nations Unies retrouvera sa vocation première : être le gardien d'une paix universelle, juste et durable.

Le Cameroun réaffirme sa disponibilité à travailler avec tous les États Membres pour transformer ces aspirations en engagements concrets, et ces engagements en résultats tangibles, au service de la sécurité collective et du bien-être des générations présentes et futures. Le temps des paroles est terminé. Place maintenant à l'action pour nos populations, pour notre avenir commun.

Je vous remercie